

1863.

I.

Le passé est au présent ce que le présent est à l'avenir. Il faut donc lire dans le passé pour prévoir ce que la Providence réserve aux générations.

(J. T. DE ST. GERMAIN.)

Un an qui fuit, un autre qui commence, c'est peu de chose, ce n'est presque rien aux yeux de Celui pour qui il n'y a point de passé. Aux yeux de l'homme, c'est quelque chose, c'est même beaucoup. Selon Turquety, un an qui s'en va, c'est :

..... Un rameau que la brise
Dessèche au milieu du printemps ;
..... Un anneau qui se brise
Et tombe dans l'urne des temps.

C'est encore :

..... Une rose coupée
Au plus frais jardin de nos jours ;
..... Une perle échappée
Du beau collier de nos amours.

Mais, quelque beaux, quelque vrais, quelque profondément mélancoliques qu'ils soient, laissons là les vers harmonieux de l'éminent poète de la catholique Bretagne, et parlons comme M. Jourdain, c'est-à-dire..... en prose.

II.

Les peuples, comme les individus, ne reçoivent l'existence et la durée qu'à condition d'en user sagement et chrétiennement. Au jour le plus inattendu quelquefois, Dieu exige d'eux un compte sévère, mais juste de leurs actions. Il importe donc qu'ils marchent constamment dans la bonne voie, dans les droits sentiers de l'honneur et de la justice. Et quoi de plus propre à éclairer les horizons profonds et cachés de l'avenir, que le flambeau du passé ? que les enseignements des temps qui ne sont plus ? que l'Histoire enfin ?

Que d'erreurs, que de fautes, que de crimes même nous éviterions tous les jours, si nous mettions à profit l'expérience de ceux qui nous ont précédés dans la vie !

C'est en vue de contribuer, de bien loin, il est vrai, à obtenir ce résultat désirable, que, dans les lignes qui vont suivre, nous allons passer en revue les événements les plus marquants qui ont signalé l'année mil huit cent soixante-trois.

Avant d'entrer en matière, nous devons toutefois prévenir nos lecteurs que l'espace qui nous est réservé pour cette fin dans les colonnes de la *Semaine*, ne nous permet point d'entrer dans de

bien grands détails. Tel fait qui, suivant quelques-uns, aurait mérité de grands développements, sera par nous à peine esquissé ; tel autre, jugé digne de mention par certaines personnes, brillera peut-être en cet écrit par sa complète absence.

Si rapide qu'il soit, nous osons espérer, néanmoins, que ce regard jeté en arrière vers le tableau tantôt triste, tantôt consolant que nous offrent les faits à enregistrer dans l'histoire de l'année qui vient de nous dire adieu, ce regard, disons-nous, ne sera peut-être pas sans utilité. Qu'il soit la cause qu'une bonne pensée, qu'un noble désir germe dans le cœur d'un seul même de nos lecteurs, et nous nous estimerons heureux ; ce sera là, si on le veut bien, notre plus belle comme notre meilleure récompense.

III.

CANADA.

Nos Seigneurs les Evêques de la Province ecclésiastique de Québec se sont réunis en Concile dans le cours du mois de mai. On sait que les décisions d'un concile, avant d'être publiées, doivent être soumises à N. S. P. le Pape ; or, comme celles-ci sont encore sous sa haute considération, nous sommes empêchés pour le moment de les faire connaître à nos lecteurs. Nous rappellerons seulement qu'avant de se séparer les Vénérables Pères du troisième concile provincial ont adressé "à tous les ecclésiastiques, aux communautés religieuses de l'un et l'autre sexe et à tous les fidèles de la Province," une lettre pastorale dans laquelle ils se sont élevés très-fortement : 1o. contre ceux qui ne craignent pas de publier, pour tromper les peuples, que le Pontife Romain et tous les Ministres sacrés de l'Eglise doivent être exclus de tout droit, et de tout domaine sur les biens temporels ; 2o. contre la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux ; 3o. contre la fréquentation des écoles protestantes, par les catholiques ; 4o. contre les mariages mixtes. Puis, après avoir ainsi mis les fidèles en garde contre quelques-uns des dangers que court leur foi, les savants Pasteurs de l'Eglise Catholique en Canada ont signalé les principaux désordres qui sont propres à arrêter les fidèles dans l'accomplissement des devoirs rigoureux que leur impose la morale chrétienne. Ces désordres sont : la cupidité, l'usure, l'amour des plaisirs du siècle et l'irrognerie.

Ils ont de plus recommandé vivement aux fidèles de s'enrôler dans la société de la *Croix*, de prêter leur appui à la société *St. Vincent de Paul*, d'encourager l'œuvre de la *Propagation de la Foi* et celle de la *Colonisation*.

Enfin, avant de retourner dans leurs diocèses respectifs, ils ont souhaité "À notre patrie et à tous les peuples chrétiens, zèle de la religion ca-